

L'AUTRE GENRE : LA FORME DE L'ESSAI DANS MÉMOIRES D'HADRIEN

par Jean-Marcel PAQUETTE (Université Laval)

pour l'amitié d'André Maindron

Il se trouve que par le hasard des travaux et recherches de commande, comme on en reçoit quantité en début de carrière, j'ai été appelé il y a quelque trente ans à effectuer la synthèse de la question relative à la typologie de l'essai comme genre littéraire dans le but d'en concocter une certaine définition pour le *Dictionnaire international des termes littéraires*. Il en est résulté, par mégarde sans doute, une petite théorie préalable à sa définition, qui vaut ce qu'elle vaut, mais qui lui a tout de même valu de n'être point trop contestée ; elle a même accompli son petit tour d'un petit monde sans trop de frais et s'en porte toujours aussi bien. Elle se résume en quelques points que voici en guise de préambule^[1]. Précisons d'entrée de jeu que je ne me suis attaché, pour les besoins de cette cause, qu'à l'identification des éléments spécifiquement *formels* de l'essai. Il s'est avéré qu'ils étaient au nombre de quatre : 1) un *je non-métaphorique* générateur d'un discours 2) ce discours est à caractère *réflexif* 3) s'exprimant par un style *lyrique*^[2] 4) sur un sujet compris dans l'éventail assez large du *corpus culturel*. C'est dire qu'en l'absence de l'un de ces traits, l'essai ne saurait avoir lieu.

Le premier de ces éléments se manifeste dans l'actualisation explicite du *je* et de ses dérivés morpho-syntaxiques (*me, moi, mon,*

[1] Pour un exposé plus complet, on se rapportera aux principaux articles qui furent les fruits de mes recherches d'alors : "Forme et fonction de l'essai dans la littérature espagnole", *Études littéraires*, Québec, U. Laval, 1972, p. 75-88 et "Prolégomènes à une théorie de l'essai", *Kwartalnik Neofilologiczny*, Varsovie, t. XXXIII, n° 4, 1986, p. 451-454 ; ces articles de synthèse et quelques autres plus spécifiquement consacrés à des textes précis, ont été réunis en chapitre dans *Pensées, passions et proses*, Montréal, Hexagone, 1992.

[2] Le lyrisme sera ici également défini par ses éléments formels : récurrences de toutes natures : phonétiques, lexicales, morphologiques, syntaxiques ou sémantiques ; ce sont ces récurrences qui font du lyrisme un discours de nature *musicale*, dont l'essence réside dans la combinatoire de la répétition et de la variance.

ma, mes) et se donne comme résolument *non-métaphorique* en présentant un contrat de lecture qui tend à identifier, par certain pacte tacite, le *générateur du discours* à l'auteur du texte ; il peut aussi se signaler parfois, sans perdre sa teneur, dans un *nous* générique ; ou, plus subtilement encore, implicite cette fois, à travers certaines singularités de style ou de pensée qui supposent et révèlent la présence obligatoire d'un sujet créateur.

Le discours généré par ce *je* engage le texte à présenter de façon quasi permanente l'exercice de la pensée sous la forme de *réflexions* qui viennent le ponctuer avec plus ou moins d'intensité ; il va sans dire que le type de discours enthymématique et argumentatif qui en résulte porte les marques fortement personnalisées du *je* et qu'il n'a rien de commun avec les caractères de la philosophie systématique ou du discours savant.

La nature lyrique du discours essayistique se montre alors à travers des sortes de haltes où la réflexion s'élève de manière particulière pour donner momentanément au style une tonalité *musicale* (poétique) par la voie des éléments formels propres au lyrisme et déjà provisoirement et suffisamment inventoriés dans la note 2.

Le champ de la réflexion propre à l'essai couvre l'éventail assez large de ce que nous avons appelé le *corpus culturel* ; celui-ci englobant la totalité de l'industrie humaine, depuis les paysages composés jusqu'aux plus hautes productions de l'esprit (ouvrages d'art ou de pensée issus des arts les plus divers, us et coutumes, histoire et anecdotes, etc.), bref tout ce que l'on désigne généralement sous l'appellation de *culture*, où l'univers est présenté comme le point d'appui de la pensée réflexive en vue de l'attribution d'un certain sens au monde. Cette définition plutôt large explique qu'il y ait, par exemple, tant de citations chez Montaigne, tant d'allusions à la civilisation romaine ou espagnole chez Montherlant, tant de références à la musique chez Kundera. Mais cet objet premier du discours essayistique est doté d'une fonction spécifique, qui est de permettre au *je* de faire retour sur lui-même et de composer une certaine unité de la *personne* essayistique.

Ceci acquis, il se trouve aussi que le roman de notre siècle, surtout depuis Proust et Mann, et jusqu'aux contemporains